



Centre Hospitalier Jacques Cœur

145, Avenue François Mitterrand
18000 BOURGES

Tél : 02.48.48.49.12

Mail : cgt@ch-bourges.fr

Bourges le 8/06/20

La CGT du CH J CŒUR a rencontré le directeur de l'ARS du Cher ce jour afin de faire un point sur les 3 derniers mois , la prime exceptionnelle COVID, la situation et le devenir de l'Hôpital de Bourges. La CGT a remis un exemplaire de ses revendications afin de les faire remonter régionalement et nationalement.

La CGT a fait un bilan :

- des conditions de travail du personnel : charge de travail importante, conséquences psychologiques du personnel dans la prise en charge des décès COVID notamment, changements de plannings, suppression des congés, management parfois inapproprié...
- du manque de matériel durant la période : la CGT a reparlé de la gestion des masques et de sa demande de doter tout le personnel en masques FFP2. Les dotations en effet au début étaient insuffisantes mais par la suite largement pourvues. L'ARS nous informe que les dotations ont été diminuées car l'hôpital faisait des stocks !!! Le manque de surblouses, d'embouts tympaniques et autres a été évoqué. Ce manque de matériel a induit de travailler en procédures dégradées.
- Sur les tests, les résultats des tests pour les personnels n'ont pas été communiqués par écrit, *l'ARS ne comprend pas.*

La CGT a revendiqué la prime exceptionnelle COVID de **1500 euros pour tout le monde**. Tous les services ont été impactés et tous personnels concernés. *L'ARS nous informe qu'à ce moment il n'avait pas eu connaissance de la liste fournie par l'hôpital et que la prime de 1500 euros ne serait que pour 40% du personnel selon le décret.* De ce fait, le choix appartient à la direction.

La CGT a rappelé que cette prime est inéquitable. La CGT a reparlé des 300 euros d'augmentation de suite et de la revalorisation des salaires. *L'ARS est optimiste : le Ségur de la santé va tout arranger !*

Le manque de personnel, la qualité de vie au travail (plannings, congés, management...), les réorganisations de services, l'insuffisance de postes aménagés ont été évoqués. La CGT a demandé des embauches pour permettre des effectifs suffisants dans les services, d'aller en formation, d'avoir les droits à congés. Tout ceci afin que l'ARS fasse remonter nos revendications dans le cadre du Ségur de la santé.

L'USD CGT en a profité pour faire un point sur les établissements de santé du Cher (mêmes problématiques). La CGT a demandé pour les EHPAD d'augmenter les effectifs auprès des résidents pour une charge de qualité.

L'USD CGT a demandé aussi la prime de 1500 euros pour tous les agents des établissements du Cher.

Le COVID a mis en évidence ce que la CGT dénonce depuis des années. L'ARS est d'accord avec la CGT mais ne prend aucune décision et se retranche derrière les décisions nationales.

**C'est pour cela que la mobilisation du 16 juin est indispensable.
Seule une mobilisation massive fera valoir nos revendications.**